Le numéro 5 centimes | Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 | Le numéro 5 centimes

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année — N° 60 | Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY | Mardi 25 mai 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR 53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon Munich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Instruments aratoires ; Meubles et instruments de jardin ; Treillis.

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE Succursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

Jean Behringer tourneur et menuisier Fritz Courvoisier 16
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs. Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique,
10 pour °/₀ de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds Léop.-Robert 33 F. RAUSS LOCLE Dl-Jeanrichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
BAINS MORITZ Teinturerie. - Lavages chimiques. Prix modéré Ronde 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Parc 72 CH. BURRI Parc 72
Epicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10 Grand choix de CHAPELLERIE en tous genres. — *Toujours grand assortiment de* CRAVATES.

Serre 36a Cercle Ouvrier Serre 36a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés et des syndicats ouvriers pour assemblées générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10 a La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

Nos ateliers étant fermés jeudi fête de l'Ascension, la Sentinelle ne paraîtra pas.

Assemblée générale
du
Cercle Ouvrier
le 29 mai

1. Appel.
2. Lecture du verbal.
3. Rapport de la commission de la bibliothèque.
4. Présentation et réception de candidats.
5. Rapport de la commission de vérification des comptes.
6. Divers.

L'Actualité

Nobles et vilains

L'ouvrier, quand Edmond de Amicis lui conseille de se donner en exemple de dignité, de justice, de bonté d'âme aux classes supérieures, ne s'est-il pas montré au dessus de cette tâche dans l'effroyable catastrophe du *Bazar de Charité?* N'a-t-il pas été sublime et héroïque? Ne montra-t-il pas son grand cœur en sauvant, à lui seul, au péril de sa vie, des êtres qui, appuyés sur sa robuste poitrine, auraient cru, en d'autres temps, déchoir au contact de sa main calleuse.

Ne faites point votre joie du malheur d'autrui, a dit un esclave de l'ancienne Rome. Donc, loin de nous la pensée de récriminer et d'établir une distinction entre créatures humaines se tordant dans d'inouïes souffrances, ou agonisant lentement de faim dans les entrailles de la terre, où elles étaient allées chercher le pain de ceux qui, désormais, sont voués à la misère.

Le peuple touche journellement de trop près aux martyres et aux douleurs de toutes sortes pour rester indifférent à l'appel de ses semblables dans l'extrême détresse. Celui qui oserait prêcher l'abstention devant le malheur, fut-ce de son oppresseur de la veille, perdrait son temps et récolterait le mépris. Aussi, quoique n'ayant laissé aucun des siens dans la fournaise de la rue Jean Goujon, a-t-il été plus profondément ému que les privilégiés de la fortune, dont la faculté de dévouement est à l'état embryonnaire, faute d'exercice : Parce que l'argent remplace tout, soulage toutes les douleurs et cicatrise toutes les plaies morales et physiques. Le cœur est comme l'intelligence : ne le cultivez pas, il s'engourdit, s'atrophie, se dessèche. Le prolétaire qui vit au milieu des douleurs et des privations ne peut se dispenser d'y compatir, de les partager, de les soulager en se privant encore davantage. Il est en un mot à l'école pratique du dévouement. Bien rares sont les heureux de la terre qui savent combien la misère serait plus intense, plus terrible, si le pauvre ne soulageait pas le pauvre. Dans les cités ouvrières, rien de plus ordinaire, de plus simple, de plus naturel qu'un voisin en détresse soit secouru par celui-là même avec lequel il vient de se colleter : L'homme du peuple n'a ni haine, ni rancune.

N'est-ce pas Térence, enfant de Carthage mené en esclavage à Rome, qui prononça ce fameux vers déjà tant de fois cité : *je suis homme, et rien de ce qui touche un homme ne m'est étranger.* C'est encore un fils de charpentier, celui que nous appelons notre Rédempteur, qui s'est écrié : *Aime ton prochain comme toi-même*; *fais-lui du bien.* Mais hélas ! si le Rédempteur est venu, voilà 19 siècles que la Rédemption se fait attendre. Car, que d'iniquités triomphantes, d'injustices, d'atrocités et de massacres impunis à la face de ce monde plus *crétin* que *chrétien.*

Ces cris de cœur lancés à travers l'humanité, qui furent autant d'étapes dans l'histoire de notre pitoyable civilisation, partirent toujours d'en bas : des sources de la souffrance. Aussi nul ne méconnaîtra la grande âme du peuple qui, spontanément, a compati par ses actes et son attitude à cette effroyable et gigantesque grillade de chair humaine : Paris si gai, si bruyant, si animé, était morne, triste, silencieux, le soir de cette calamité publique. Le peuple fut digne et, encore une fois, montra son grand cœur.

Mais, ô contraste, plus d'un bal, plus d'une fête de grand seigneur ne furent point contremandés. Croyons, pour l'honneur de l'espèce humaine que, dans ce vaste Paris, les appels désespérés des victimes et la sinistre lueur de l'immense brasier ne parvinrent point jusqu'en ces lieux de réjouissances.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de faire le bilan de cette funèbre situation : Cent quarante morts, dont cinq hommes ! N'y avait-il que des femmes ? Hélas non ! Les descendants de preux étaient largements représentés.... avant le péril ! Car ils furent héroïques à la façon du légendaire marquis de *Chose-Verte* : *braves avant et après la bataille.*

Il est établi que des femmes, sur le point de fuir par une fenêtre, furent rejetées vi[illegible]ment dans le brasier par une aval[illegible] de paladins qui l'escaladèrent a[illegible] agilité à faire pâmer de jalou[illegible] un macaque de l'Inde. Si ce ne sont pas là de vrais *descendants de croisées*, je livre mon âme à Belzébuth. D'autres petits crevés, à grands coups de cannes et de talons se frayèrent un chemin en piétinant férocement des malheureuses auprès desquelles ils venaient de flirter.

C'est la bête humaine, dans toute sa hideur, qui venait de s'échapper, non des taudis de la misère, mais des palais de la [illegible]. Aussi quelle page [illegible] pas réservée à cette [illegible] les fastes de l'humanité contemporaine. Si la loi était faite pour de tels hommes, ils seraient dépouillés de leurs facultés génératrices à l'exemple des martyrs de la terreur bourgoise, qui peuvent montrer leurs pieds sans ongles, leur corps flagellés, leurs poignets décharnés, sans parler des organes sexuels mutilés : tortures subies dans les cachots de la forteresse de Montjuich, *pour l'acte d'un seul! Duro con estos cochinos* (frappez dur sur ces cochons-là), disait le directeur de la prison.....

Que les défenseurs des grands principes sociaux tuent mais ne torturent pas. Le sociologue, le philosophe, l'historien des siècles futurs, quand ils étudieront notre époque, demeureront attérés du prodigieux réveil de barbarie aucestrale qui s'est manifesté non seulement en Turquie, mais en pleine Europe. Ils souligneront, en signe des temps, qu'un souverain très chrétien, d'un puissant Etat d'Europe ait, pour l'écrasement du berceau de notre civilisation, prêté son appui moral et ses meilleurs artistes en l'art de massacrer, au Turc féroce et sauvage, égorgeur de 30,000 chrétiens.

Pour clore, revenons à nos moutons, si toutefois on peut appeler ainsi ces francs-fileurs du Bazar de Charité. Et dire que c'est eux qui entoureraient le trône du roi dont ils rêvent le retour. Pauvre peuple de France, comme ils se se vengeraient de ton sublime dévouement qui a fait ressortir d'une façon si retentissante l'abjection de leur âme.

Concluant : Des *nobles* et des *vilains*, au sens du bon vieux temps d'autrefois, il ne reste plus que de *vilains nobles.*

Une voix du peuple

Quoique traitant le même sujet que le précédent, l'article suivant ne fait pas double emploi. Les nombreuses correspondances que nous avons reçues au sujet de la catastrophe de la rue Jean Goujon prouvent jusqu'à quel point cette calamité a frappé nombre d'esprits éclairés et généreux. Aucun n'a tenté de faire un rapprochement entre la catastrophe de la rue Jean Goujon et les massacres de mai 1871. Les sauveurs de ces nobles dames sont les fils de ceux que la haute faisait massacrer parce qu'ils avaient eu l'audace de tenter de renverser l'ordre des choses et d'obliger chaque individu à devenir une utilité sociale Cela dit, voici l'article de notre correspondant :

On cause encore toujours de la terrible catastrophe de Paris et probablement le silence ne se fera pas si tôt sur ce sinistre accident.

On parle surtout des sommes versées en faveur des pauvres ; quel mobile a poussé les gens à un pareil élan de générosité ?

Est-ce parce que, comme certains l'ont prétendu, on a compris dans les cercles de l'aristocratie et de la haute finance que la providence lassée par les excès qui se commettent, va commencer à punir et alors vous savez, il est des gens qui croient pouvoir tout racheter avec de l'argent.

Nous préférons croire que ce qui a fait délier les bourses est un sentiment plus élevé, le malheur a rapproché les situations, la richesse et la misère se sont donné la main et la première a laissé tomber une perle de sa parure dans la main de la seconde.

Cependant ne nous emballons pas, sans parler de la provenance de l'argent donné,

Lecteurs, voulez-vous soutenir la SENTINELLE ? Donnez-vous à tâche de faire chacun un nouvel abonné.

car c'est toujours le travailleur qui paie, il est un point qui reste dans l'ombre: A qui les sommes versées seront-elles distribuées? Aux hypocrites, aux bigots, ou impartialement à tous ceux qui sont dans le besoin?

Je ne puis taire non plus le contraste que je vois à propos de ce malheur.

Qu'une catastrophe se produise dans une usine, dans un puits de mine, sur mer, partout enfin où le travailleur expose sa vie peur enrichir l'exploiteur, les journaux bourgeois relatent les faits tout séchement, parfois un mot de pitié, souvent on rejette la cause du malheur sur lss victimes qui n'ont pas pris toutes les précautions voulues et c'est tout, on n'en parle plus, il reste toujours assez de miséreux pour remplacer les disparus.

Que diraient ces journaux bourgeois si quelqu'un s'avisait à dire qu'il reste encore assez de parasites à nourrir.

Mais personne ne dira cela, les pauvres gens, qui savent ce que c'est que la souffrance, compatissent à la douleur de leurs frères privilégiés et cela d'autant plus qu'ils savent ceux-ci moins aptes qu'eux à supporter le malheur, parce que chez eux il n'existe pas en permanence.

La Suisse socialiste

Nos tireurs. — *Le match international de tir à Lyon.* — Le concours a commencé samedi matin par le tir de vitesse. Voici les noms des inscrits:

1. Sillem, Amsterdam. — 2. Kosten, Amsterdam. — 3. Richardet, Chaux-de-Fonds. — 4. Jullien, Genève. — 5. Hirschy, Neuchâtel. — 6. Lüthi, Genève. — 7. Ghisler, Gènes. — 8. Ravenswaag, Rotterdam. — 9. Risz, Le Mans. — 10. Moreaux, Rennes. — 11. Fauvel, Champignealles. — 12. Coxe, Gènes. — 13. Perret, Bourbon-Lancy (Saône et Loire).

Les dix premiers inscrits ont seuls concouru, conformément à l'art. 3 du réglement.

Les champions ayant fait les 50 premiers cartons se sont classés comme suit:

1er prix: M. Franck Julien, de Genève (8 min. 34 s., 93 balles).

2e prix: M. Lüthy, de Genève (9 min. 50 s. 91 balles).

3e prix: M. Hirchy, de Neuchâtel (15 min. 45 s., 133 balles).

4e prix: M. Sillem, Amsterdam (15 min. 50 s., 133 balles).

5e prix: M. le capitaine Moreaux, à Rennes (20 min. 18 s., 190 balles).

Les quatre premiers ont tiré avec des armes de précision; M. Moreaux avec le fusil Lebel.

C'est, comme on le voit, un véritable triomphe, qui dépasse toutes les espérances. Nous envoyons à nos sympathiques et courageux tireurs nos plus vives félicitations. Puissent-ils être aussi heureux dans le match international qui se disputera mercredi entre cinq tireurs de chacunes des nations suivantes: *France, Hollande, Suisse, Italie et Norvège.* La *Belgique* qui était inscrite, s'est désistée au dernier moment.

Genève. — *Le prix d'un cadavre.* — De notre confrère le *Peuple de Genève*:

« Ne dirait-on pas que la sinistre Compagnie de Navigation s'évertue à se rendre toujours plus infâme? L'influence de l'amiral Fillettaz se fait de plus en plus sentir; son bon cœur et l'humanité de ses sentiments prévalent à la Compagnie. On ose offrir à la mère du noyé Béguin, une pauvre veuve que soutenait le fils, par son travail, la somme dérisoire de fr. 1000!!!... Ce qu'on donne à un ouvrier qui s'est coupé le doigt à l'atelier. Et on nous dit que le Conseil fédéral qui est composé d'actionnaires de la Compagnie, refuse au défenseur de la veuve Béguin de lui soumettre les pièces de l'enquête faite par les agents du département des chemins de fer sur le naufrage de la *Ville d'Evian.* Si c'est vrai, ce nous est encore une illusion qui s'en va, car nous avions toujours supposé que le devoir de la Confédération était d'éclairer la justice en tout et partout, quand un citoyen lésé s'adressait à elle. Nous nous étions trompés, c'est le contraire qui se passe en réalité.

Doux pays!... »

Vaud. — *Ouvrières en cigares.* — Le mouvement des ouvrières de Vevey a pris des proportions considérables, pour ne pas dire étonnantes.

Le syndicat des ouvrières en cigares, fondé par le secrétaire ouvrier romand, compte à présent plus de 700 adhérentes.

Encore un peu, il n'y aura pas une ouvrière qui ne sera pas syndiquée.

Schaffhouse. — Un patron de Feuerthalen, un certain Hablützel a congédié plusieurs de ses ouvriers à cause de leur participation au 1er Mai.

A noter dans les renvoyés deux des organisateurs les plus actifs de l'organisation italienne dans le canton.

Et il y en a encore qui nous parlent à l'envi de la « liberté d'association qui règne en Suisse. »

Allez donc, farceurs!

Bâle. — Le 2me tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller national n'a pas donné de résultat. M. Zutt a obteuu 3013 voix. M. Köchlin 2654. M. Schweizer 2029. La majorité absolue était de 3859 voix.

— Le Grand Conseil a accepté en premier débat et presque sans le modifier le projet de loi concernant l'assurance contre le chômage.

C'est d'un bon augure pour le sort final de cette utile et même nécessaire législation.

Saint-Gall. — L'agitation des brodeurs de cette ville en faveur de la journée de dix heures a abouti.

Un grand nombre de raisons sociales l'ont admise.

On voit combien l'agitation ouvrière est nécessaire.

De l'avant, toujours de l'avant!

Nos Correspondants

Lettre de Bienne

Nouvelle bannière syndicale

Dimanche a eu lieu l'inauguration de la bannière du syndicat des maçons et manœuvres de Bienne et environs, dans le jardin du Buffet de la gare, avec le généreux concours de la musique italienne. Après un discours du président du syndicat, M. Frua, la bannière est déployée. D'un côté elle porte: *Prolétaires, unissez-vous — Travail, droits et devoirs*, et de l'autre: *Association internationale des maçons et manœuvres de Bienne et environs.*

D'excellents discours, tous dictés par le plus ardent amour pour le but poursuivi par nos associations ouvrières ont été prononcés par M. Tonazzi, président de la section de Lucerne, qui a expliqué pourquoi la couleur de la bannière était rouge et ce que cette couleur rappelait à tout prolétaire conscient de ses devoirs.

M. Pratti, président de la section de Berne, a donné l'explication de l'inscription qui se trouve sur la nouvelle bannière et a flétri énergiquement la façon dont la justice est appliquée lorsqu'il s'agit de frapper le prolétaire ou le gros bourgeois. Ont encore pris la parole, Mandelli, délégué de Chaux-de-Fonds, qui porte un vivat à la solidarité universelle qui détruira toutes les iniquités. Citons encore le discours d'un jeune camarade accompagnant la bannière, Croci Emilio, qui a dit que lorsque les ouvriers du monde entier comprendront le devoir qu'ils ont de se grouper autour du drapeau des revendications ouvrières on pourra, dans un élan de joie crier: Vive le prolétariat universel, vive la solidarité.

Après cette cérémonie, le cortège se forme pour parcourir les principales rues de la ville, puis il se rend au *Café Vaudois*, où a lieu le banquet.

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés: en italien par les citoyens Prati, Tonazzi, Mandelli, etc.; en allemand et en français par notre ami Reimann, député, qui a salué les collègues de Berne et a fait un appel chaleureux à la solidarité ouvrière dont cette belle fête nous donnait un exemple. Son discours est couvert d'applaudissements, puis la musique entonne l'Hymne national suisse. Très applaudi aussi est celui prononcé par le citoyen Boéchat en faveur de l'appui que nous devons à la presse ouvrière et aux hommes qui se dévouent à notre cause et que la presse capitaliste ne cesse de traîner dens la boue.

Dès 3 heures, un brillant concert a été donné dans la salle du bas par la musique italienne et à 6 heures elle accompagnait à la gare les délégués et ainsi se terminait la partie officielle de cette fête qui ajoute un fleuron de plus à l'œuvre de libération du prolétariat.

Une collecte a été faite pour soutenir le journal ouvrier italien. J. B.

***

Dans notre prochain numéro nous publierons un compte-rendu de la conférence des instituteurs du Seeland qui a eu lieu samedi à la Tonhalle et dans lsquelle notre député Reimann a pris la parole.

Le Tour du Monde

France

Anniversaire du massacre. — Paris a accordé à ses morts anonymes un pieux souvenir dimanche. Et un peu partout où le peuple se souvient, on a commémoré l'anniversaire des massacres de mai 1871. Ces massacres furent épouvantables; la bourgeoisie se vengea lâchement et odieusement de la peur qu'elle avait eue. Dans l'histsire du prolétariat humain, la grande date de mai 1871 est inscrite en caractères rouges. Nous détachons d'un article de M. Allemane les lignes suivantes:

Mânes des égorgés de Mai, pour que vos désirs sublimes soient exaucés, pour que sans conteste règnent la justice et la solidarité, il faut que les militants accomplissent ce miracle: enlever toute la crasse des préjugés séculaires des cerveaux prolétariens, et, en son lieu et place, y faire éclore les mâles vertus qui font les hommes libres et les peuples heureux!

Parviendrons-nous à ce résultat? Notre conscience nous dit de nous y employer, et nous lui obéirons avec d'autant plus de courage que rien ne nous est plus pénible que de penser qu'il est encore, vingt-cinq années après la guerre et la Commune de Paris, des individus — qu'on nous pardonne! nous allions écrire des bêtes fauves — capables de tuer des enfants, des femmes et des hommes désarmés pour raffermir la puissance de la fraction vorace qui les affamait hier, et qui ne les a armés que pour pouvoir — grâce à leurs sottises et à leur sauvagerie — les affamer demain.

Anniversaire de Mai 1871, tu demeureras longtemps encore, par les bouche-

---

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 226

Le capitaine Lachesnaye

par

ERNEST CAPENDU

XXIX

La grande grotte

— Les mains pleines de pistoles! ajouta Jehen de la Potence.

— Hélas! fit Mathias le Camus, où sont-elles ces belles pistoles? où sont-ils ces beaux diamants?

— Chez les taverniers de Paris! dit Pierre l'Assommeur.

— Une bonne partie n'est pas si loin toujours! ajouta le grand coësre.

— Comment demanda un argotier.

— Mais la part de La Chesnaye valait à elle seule dix fois les nôtres, et cette part-là n'est pas chez les taverniers de la Cité; elle est bel et bien dans quelque coin de ces grottes!

— Bah! fit Tallebot le Bossu en lançant autour de lui un regard investigateur; tu crois, grand coësre?

— Ventre-Mahon! n'est-ce donc point dans ces grottes que sont les trésors de l'illustre capitaine?

— C'est vrai! soupira Jacqueline la Longue.

— Un bel héritage, que celui de La Chesnaye! dit le roi de la cour des Miracles.

— Ça doit-être magnifique ce qui est ici, ajouta Sulpice; mais où diable est-ce? on ne voit rien.

— Oh! oh! fit un des bandits qui se trouvaient mêlés aux argotiers, les grottes du capitaine ne sont pas celles où nous sommes!

— Où donc sont-elles, alors? demanda Mathias.

— La!

Et le bandit désigna la partie des souterrains dans laquelle se trouvaient Aldah et Diane. Deux ou trois argotiers se levèrent comme pour aller voir. Les bandits, gardiens ordinaires du lieu, se mirent à rire.

— Il faudrait passer par le trou de la serrure pour entrer! dit l'un d'eux. Quand le capitaine et le maître sont absents, les plus malins ne passent pas!

— C'est donc fermé? demanda Jacques le Baguenaud.

— Et proprement, encore!

— Ventre-Mahon! s'écria le grand coësre, c'est dommage, j'aurais aimé à voir!

— Et moi aussi! s'écrièrent cinq ou six voix.

— C'est beau, les trésors amassés, continua le chef des argotiers; c'est beau à voir, l'or qui ruisselle dans les doigts, les diamants qui cascadent dans les mains, les riches étoffes qui miroitent aux lumières! Heim! l'eau en vient à la bouche rien que d'y songer! Ah! ventre-Mahon! je le répète, heureux La Chesnaye! C'est un grand homme, mais son héritier sera un sacripant peu à plaindre!

— Son héritier, fit Jehan de la Potence, ce ne sera à coup sûr aucun de nous!

— Qui sait? fit insidieusement le grand coësre. Si La Chesnaye était tué dans quelque expédition, ou si la prévôté le tenait une bonne fois et le pendait haut et court, ce seraient les siens qui hériteraient naturellement...

— Oui, ajouta Tallebot le Bossu; mais comment se ferait le partage?

Le grand coësre haussa les épaules.

— Tiens, dit-il, suppose un moment que La Chesnaye, que l'on prétend cette nuit tombé entre les mains de la prévoté, y soit réellement, et qu'en vertu de l'arrêt qui l'a condamné hier, il soit exécuté séance tenante, à qui seraient les trésors! A ceux qui sont dans les grottes. Qui les prendrait? ceux-là! Qui les partagerait? ceux-là encore!

— Mais, dit Jaqueline, c'est nous qui y sommes, à cette heure, dans les grottes.

— Eh bien! ce serait nous qui hériterions et nous ferions un partage fraternel!

— Tête et ventre! cria Sulpice, si ce que l'on raconte est vrai, il reviendrait à chacun un beau denier!

— Combien? demanda Tallebot dont les petits yeux ronds flamboyaient.

— Il y a ici quelqu'un qui pourrait te répondre dit le bandit en désignant du geste Caméléon qui s'avançait lentement.

— Caméléon? s'écria le grand coësre.

— Oui, répondit le bandit; Caméléon est le seul qui soit entré dans les grottes secrètes. Il connait tous les secrets de La Chesnaye lui!

— C'est vrai? dit Sulpice en s'adressant à Caméléon.

Celui-ci fit un signe de tête affirmatif.

— Tu sais où sont les trésors de La Chesnaye? ajouta Tallebot.

— Oui, dit Caméléon.

— Tu les a vus?

— Oui.

— C'est beau?

Caméléon leva les yeux vers la voûte de la grotte.

— On ne peut pas le dire! dit-il avec un geste expressif. C'est un rêve!

Les argotiers et les bandits se regardèrent mutuellement. Des étincelles jaillissaient de toutes les prunelles; la concupiscence enflammait toutes les physionomies.

On comprend aisément, en effet, ce qu'une conversation pareille devait allumer de désirs ardents dans ces âmes corrompues, dans ces natures pour lesquelles le vol et le pillage étaient les suprêmes degrés du bonheur.

(A suivre.)

Ouvriers! ne vous fournissez que chez les négociants

ries que tu rappelles, l'exemple le plus frappant de ce que la ruse canaille et l'hypocrisie bourgeoise peuvent enfanter dans l'ordre des horreurs et des stupidités humaines.

Salut aux morts, et anathème sur les bourreaux et les crétins féroces qui se firent leurs complices.

Etats-Unis

A méditer. — La Constitution du nouvel Etat *d'Utah*, adoptée le 5 novembre 1895 et promulguée par le président des Etats-Unis, contient les dispositions suivantes que nous recommandons à l'attention des associations ouvrières et plus particulièrement aux députés du parti ouvrier.

1re section. Les droits du travail seront équitablement protégés par les lois, faites en vue de développer la prospérité industrielle de l'Etat.

2e section. La législature s'occupera de créer par une loi un Conseil de travail, de conciliation et d'arbitrage, qui représentera également les intérêts du capital et du travail. Ce Conseil remplira les devoirs et recevra les indemnités que la loi déterminera.

3e section. La législature interdira:

1° L'emploi des femmes et des enfants de moins de 14 ans à l'intérieur des mines.

2° Le louage du travail des détenus.

3° Le travail des détenus en dehors des prisons, à l'exception des travaux qui se font sous la surveillance immédiate de l'Etat.

4° L'exercice de toute contrainte politique et commerciale sur les ouvriers et employés.

4e section. L'échange des listes noires entre compagnies de chemin de fer ou autres corporations, associations ou personnes est défendu.

5e section. Le droit de poursuivre le recouvrement de dommages-intérêts du chef de blessures ayant entraîné la mort, ne sera jamais abrogé et le montant n'en sera soumis à aucune restriction légale.

6e section. Huit heures formeront une journée de travail dans tous les travaux ou entreprises exécutés ou subsidiés par l'Etat, les comtés ou les communes, et la législature fera les lois dans le but de veiller à l'hygiène et à la sécurité des ouvriers dans les fabriques, les fonderies et les mines. *Le Grütli.*

La conquête des pouvoirs politiques, le premier but immédiat du socialisme international, est en bonne voie de réalisation. Il y a une dizaine d'années, la démocratie socialiste allemande était la seule qui avait pu pénétrer dans l'officine légale, où les capitalistes forgent leurs armes d'oppression, et aujourd'hui la France, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, l'Italie possèdent une minorité socialiste dans leurs Parlements. Cette minorité, faible encore par le nombre, est puissante par les idées qu'elle défend, par l'énergie et le talent de ses membres, par l'appui qu'elle trouve dans la nation et par l'influence qu'elle commence à exercer sur la marche politique de l'Europe. PAUL LAFARGUE.

En Pays Neuchâtelois

Couvet. — *Affaire Coulin et Petitpierre.* — Comme on pouvait malheureusement s'y attendre, la débâche est encore plus complète qu'on ne l'avait annoncé. L'assemblée des créanciers qui, convoquée à l'Hôtel-de-Ville de Môtiers, le vendredi 21 mai, a dû être tenue au Temple, vu le grand nombre des participants et l'insuffirance des locaux, a été renseignée à ce sujet.

M. Hainard présidait, en sa qualité de préposé aux faillites pour le district du Val-de-Travers. Il avait à ses côtés, complétant le bureau, MM. Emile Lambelet, avocat à Neuchâtel, et Emile Barbezat, avocat à Fleurier.

L'appel nominal a constaté la présence de 279 créanciers présents ou représentés sur 385. Il y avait deux cents personnes environ et visiblement l'on constatait que l'assemblée était douloureusement angoissée par la catastrophe.

Le président a communiqué l'état de la situation. Il en résulte que

Le passif comprend:

Les comptes des dépôts ascendant à	500,870 —
Les comptes courants créanciers.	509,452 44
Soit un total de	1,010,322 44

donc passé un million!

L'actif comprend:

Les comptes courants débiteurs	59,714 40
Actif de la maison (titres, mobilier, etc.) . . .	105.088 04
	164,802 44

Le découvert de la banque est par conséquent de 845,520 fr. Les clients ne sont point exclusivement de Couvet. Un certain nombre à Môtiers, Fleurier, la Brévine, Travers, Noiraigue, etc.

L'office des poursuites évalue à 81,816 francs la valeur des biens personnels des faillis, somme à défalquer du découvert de la banque, ce qui porte le déficit à 763,704 francs.

Les banqueroutiers interrogés font remonter l'origine de leur déconfiture aux pertes subies dès la première année de la fondation de leur banque, soit dès 1860 et à celles éprouvées successivement durant une longue période d'années.

Il y a plus de trente-cinq ans que ces banquiers étaient au-dessous de leurs affaires. Ils n'en ont pas moins continué à chercher à attirer les économies des petits, qu'ils savaient pertinemment devoir être engloutis dans leur déconfiture.

Et pour le mieux attirer, ils promettaient à leurs dupes un intérêt de 4 ½ %. C'est à peu près ce que retireront de la liquidation les malheureux qui ont apporté leur argent à ces exploiteurs à l'égard desquels un journal éprouve de la pitié. Pensez-donc! « Ces deux vieillards sur lesquels pèse la responsabilité d'un malheur public! »

Nous pensons aux deux hypocrites qui pendant trente-sept ans ont volé l'argent et l'estime de leurs concitoyens, qui ont râflé les économies des travailleurs, des personnes âgées et infirmes et pour lesquels tout argent était bon, fût-il celui du sachet des pauvres.

Et quand nous réfléchissons que pendant toute leur existence, ces deux scélérats ont vécu honorés, respectés, se qualifiant d'honnêtes gens et parlant, sans doute avec mépris de ces « partageux de socialistes », non ce n'est pas de la pitié que nous ressentons, c'est une sainte colère.

Nous allons voir si la justice en cette circonstance saura faire son devoir. L'article 411 du code pénal modifié contient ce qui suit:

« Sera réputé banqueroutier simple.... 4° Si sachant que son actif était au-dessous de son passif, il a continué à acheter des marchandises à crédit, à contracter des emprunts ou *à recevoir des dépôts d'argent de la part de personnes qui ignoraient sa situation et dans une mesure relativement importante.* »

Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Coulin et Petitpierre ne sont pas des faillis, comme on les appelle avec indulgence, ce sont des banqueroutiers, qui, dans l'état actuel du code pénal, ne seront malheureusement condamnés qu'à l'emprisonnement jusqu'à deux ans.

Si nous avions la gradation demandée dans la dernière session du Grand Conseil, on pourrait infliger à ces deux gredins la punition exemplaire qu'ils méritent.

W. B.

La vie locale

Comédie. — La séance du Conseil général qui a eu lieu lundi a prouvé une fois de plus l'étroitesse des petits cerveaux qui siègent en majorité dans cette assemblée. D'emblée on pouvait prévoir le résultat, rien qu'à examiner les figures piteuses de ces bonshommes qui entraient l'un après l'autre avec des airs de gens qui méditent un sâle coup.

Le Dr Coullery, appelé comme doyen d'âge à présider la réunion, a prononcé quelques paroles amères dans une atmosphère glaciale. Les dorures de la salle du Conseil général avaient un air revèche dans ce milieu ambiant. Notre ami J. Scweizer lit la déclaration suivante qui a le don de faire courber encore davantage les têtes de ceux qui s'avouent coupables.

Voici le texte de cette déclaration :

Déclaration

Les soussignés, membres du Conseil général, ont l'honneur de faire à leurs collègues la déclaration suivante:

Lors de l'entente qui a précédé les élections communales des 8 et 9 mai et qui a été ratifiée par les électeurs qui ont participé à la votation, les soussignés n'ont pas hésité à assumer une part des charges et de la responsabilité de la direction des affaires communales, parce qu'ils avaient la ferme conviction que le Conseil général s'inspirant des mêmes sentiments d'équité, donnerait au groupe socialiste sa part de représentants au sein du bureau du Conseil général, du Conseil communal et des diverses commissions, proportionnée au chiffre de ses membres dans cette assemblée.

Respectant le choix des autres groupes, les soussignés réclament comme condition même de leur concours à l'effort commun, le respect absolu du droit qu'ils possèdent de se faire représenter par ceux qu'ils désignent eux-mêmes et par ceux-là seuls.

Non seulement ils désavoueraient toute nomination autre que celle du candidat proposé par eux, soit pour le bureau du Conseil général, soit pour le Conseil communal, mais si, pour une raison ou pour une autre, la majorité de cette assemblée prétendait vouloir leur imposer, pour les représenter, un candidat de son choix, ils déclarent formellement qu'ils protesteraient contre cette préteution injustifiable et que, par suite de l'intransigeance de la majorité du Conseil général, ils estimeraient ne pas posséder les moyens de controle suffisants pour siéger utilement dans les pouvoirs de la commune.

En faisant cette déclaration, les soussignés ne cherchent pas à faire de l'intimidation. Ils estiment de leur devoir de proclamer le droit de toute minorité à se faire représenter par des hommes de son choix et ils rendent attentifs leurs collègues aux conséquences qui résulteraient d'un acte d'hostilité à l'égard de l'un ou de l'autre des membres de leur groupe; ils seraient les premiers à le déplorer, tout en laissant à l'opinion publique le soin d'apprécier de quel côté se trouvent la modération et l'esprit de justice.

Ont signé:

Baumann Fritz; Biolley Walter; Coullery, docteur; Kaempf Rodolphe; Loosli Fritz; Perroud Raoul; Robert Emile; Sandoz Adamir; Schweizer Jacob, et Werro Louis.

On passe aux nominations. M. Arnold Grosjean est élu président par 35 voix ; M. Alfred Robert, 1er vice-président par 34; M. Jules Breitmeyer, 2e vice-président par 26. Notre collègue L. Werro, proposé, réunit 8 voix.

Dès ce moment, l'on peut voir quels sont les sentiments de la majorité ; ils sont nettement hostiles au groupe socialiste.

M. Leuba est élu secrétaire par 28 voix ; M. Courvoisier, vice-secrctaire par 27 ; Raoul Perroud, proposé par notre groupe réunit 8 voix.

On s'aperçoit mieux encore qu'il y a parti pris absolu de ne tenir aucun compte des revendications du parti socialiste.

Quand il s'agit de la nomination des questeurs, la majorité daigne concéder un siège à la minorité socialiste. Elle nomme M. Ch. Perret scrutateur par 38 voix et notre collègue Adamir Sandoz par 31 voix. Voilà ce qu'elle nous concède pour tout potage. C'est maigre.

Le nouveau bureau prend place; M. Arnold Grosjean allocutionne péniblement, visiblement oppressé. Pas gai de présider une assemblée qui vient d'étrangler la justice et le droit !

Pour la nomination du Conseil communal le siège se fait. L. Werro propose, au nom du groupe, Walter Biolley. Jacob Schweizer insiste chaleureusement pour que cette candidature soit prise en considération. M. Mathias Baur, en un charabia incompréhensible recommande quelque chose; on entend un nom F. Steiner ; on comprend un mot « hôpital ».

Le scrutin proclame les résultats suivants :

MM.	Mosimann . . .	33 voix
	Vuilleumier. . .	31 »
	Mathys	30 »
	Tissot.	28 »
	Maire.	27 »
	Perrochet . . .	27 »
	F. Steiner . . .	20 »

Ont obtenu des voix :

Walter Biolley, 11; L. Werro, 4; Fritz Baumann, 3.

Un des membres du bureau s'empresse d'aller chercher les membres du Conseil communal nouvellement élus. Il revient annoncer que ceux-ci ne sont pas visibles.

E finita la comedia !

Dépêches

Berlin. — *Reichstag.* — Le Reichstag discute le projet de loi sur les métiers. Les libéraux et les socialistes ayant demandé l'appel nominal, on a constaté que le quorum n'était pas atteint, et la séance a été levée.

Hambourg. — Deux explosions se sont produites dans une usine de dynamite de la Société par actions anciennement Nobel et Cie à Krummel. Il y a eu quatre tués.

Athènes. — Le général Smolenski adresse aux journaux la dépêche suivante:

J'ai ordonné une retraite, et depuis Halmyros je suis arrivé ici où se trouve S. A. le prince royal, chef de l'armée. Je suis sous ses ordres; en conséquence ce n'est pas moi qui suis responsable, je vous prie instamment de ne pas publier des nouvelles inexactes qui pourraient amener des dissentiments dans l'armée. Smolenski. »

— Par une autre dépêche, le général Smolenski dément la nouvelle que dans la retraite de Raveni et de Velestino des canons seraient tombés entre les mains de l'ennemi.

— L'armistice officiellement déclaré sera de 15 jours.

Londres. — Suivant une dépêche de Constantinople au *Standard* le bruit court que l'indemnité sera de 8 millions de livres. Deux millions seraient payés à la Turquie et six millions à la Russie, comme à compte sur l'indemnité que doit la Turquie.

— Suivant une dépêche d'Athènes au *Standard* le prince royal a télégraphié qu'Edhem pacha a tenté de négocier en vue de la conclusion de la paix. Le gouvernement a télégraphié au prince royal de s'abstenir.

Si vous ne digérez pas facilement l'huile de foie de morue, prenez le **Dépuratif Golliez** au brou de noix phosphates et fer, apprécié depuis 22 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — En vente dans les pharmacies. 8

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Magasin Alimentaire
Parc 72 Ch. BURRI Parc 72

Epicerie fine • lentilles, flageolets, raisins, pruneaux, noisettes, amandes. — Graines pour oiseaux.

Conserves: Langues, thon, sardines, haricots, petits pois, homard, Champignons. Fruits en boîtes.

Fromages divers 1er choix
Huile de noix *supérieure*
Toujours bien assorti en légumes frais et divers. — Légumes secs et fermentés. 94

VINS et LIQUEURS

MALADIES SECRÈTES (voies urinaires, etc.)
Suites des excès de la jeunesse, guéries par traitement radical en fort peu de temps. **Discrétion absolue.** 230
Demander Prospectus:
„Institut SANITAS" — Genève.

Cratis ! Un cadeau
est ajouté à chaque cent de véritables cigares allemands fins à 3 fr. Les envois sefont franco si l'on en commande 300 à 9 fr. Garantie: reprise de la marchandise.
F. Buchs à St-Gall.

A louer pour le 11 novembre 1897, Progrès 91a, 93a, 115 et 115a, appartements de 3 pièces, corridor et dépendances.
S'adresser à MM. Vuille et Dubois, gérants, St. Pierre 10. 347

A louer pour St. Martin prochaine rue de la Demoiselle 96, un magasin avec logement.
S'adresser à ALBERT BARTH, rue JeanRichard 27.

Cuisine Populaire
CAROVIGNO blanc
qualité exquise à 80 c. la bouteille, verre perdu.

Demandez partout
L'apéritif Vaucher
TÉLÉPHONE

Repassage de Lingerie
en tous genres. Travail prompt et soigné. — Se recommande, MARIE MOSER, Rue du Parc 67 au 2me. 351

La Chaux-de-Fonds
Photographie H. Rehmann
6 médailles

soutenant votre journal par l'abonnement et les annonces.

PAROISSE
catholique - chrétienne

Le Comité administratif agissant conformément aux articles 5 et 7 du règlement paroissial informe les électeurs que

l'Assemblée générale
annuelle
aura lieu le
Dimanche 30 mai
à la Chapelle

à 11 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des questeurs.
2. Rapport de gestion.
3. Bilan et rapport de caisse et projet de budget pour 1897-98.
4. Nomination de la commission de vérification des comptes.
5. Divers. 364

Le bureau chargé de délivrer les cartes pour cette assemblée siègera au local du Cercle, rue de la Chapelle 5, le samedi 29 courant, de 1 à 9 heures du soir, et le dimanche 30 de 8 à 10 ½ heures du matin.

Au nom du Comité :

Le président : M. Baur. Le secrétaire : L. Hanggi.

Reliure

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné à des prix modérés

E. KAHLERT, relieur
Rue de la Cure 3.

Fabrique d'Eaux gazeuses et Limonades

EDGARD WIXLER
29, rue du Collège, 29

SIROPS — SIPHONS
Livraison à domicile. Téléphone

Brasserie du Casino
CHAUX-DE-FONDS

Billard neuf
extra sortant de la fabrique
F. Morgenthaler, Berne

Consommations de premier choix

Tous les lundis
Gâteau au fromage
Gâteau aux Oignons

TÉLÉPHONE

Se recommande Aug. Vœgeli.

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27 — Parc 54 — Industrie 1
111, Demoiselle, 111

HUILE DE NOIX EXTRA
pression de Mars, le litre **2 fr.**
Cibils, le meilleur concentré
flacons de **1 fr. 15** et **1 fr. 90**
Columbia, gruau d'avoine
le plus apprécié, le paquet **70 ct.**
Café de Figues
arôme délicieux, le paquet **20 ct.**
Pommes évaporées
le kilo **1 fr.**
Demandez le
savon extra pur
marque le « Sapin » à **35** et **40 ct.**
le morceau. 358

Le Dr. Bourquin
vaccinera
à son domicile tous les jours
à 2 heures

Choix sérieux

GRANDE LIQUIDATION

BLUM FRÈRES

38, Rue Léopold Robert, 38

DRAPERIE, TOILERIE & NOUVEAUTÉS

Soieries Tissus laine et coton *Foulards*

Liquidation par suite de désassociation

Prière de venir s'assurer du beau choix et de la réelle qualité de toutes les marchandises

Grande réduction sur tous les prix

Le magasin avec logement est à louer. 360

AVANTAGE RÉEL

Belle marchandise

LA CHEMISERIE
Jules ULLMANN
est transférée
57, Léopold Robert, 57

Toujours bien assortie en tous genres de
CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, CRAVATES
etc., etc.

Pour cause de Santé
Grande Liquidation au prix coûtant de toutes les marchandises des magasins de
Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verrerie, Brosserie, Ferblanterie
Ustensiles de Ménages en tous genres

JULES DUBOIS
6, Rue de la Balance — CHAUX-DE-FONDS — Rue de la Balance, 6
Téléphone Téléphone

Balances de ménages
Fers à braises, etc.

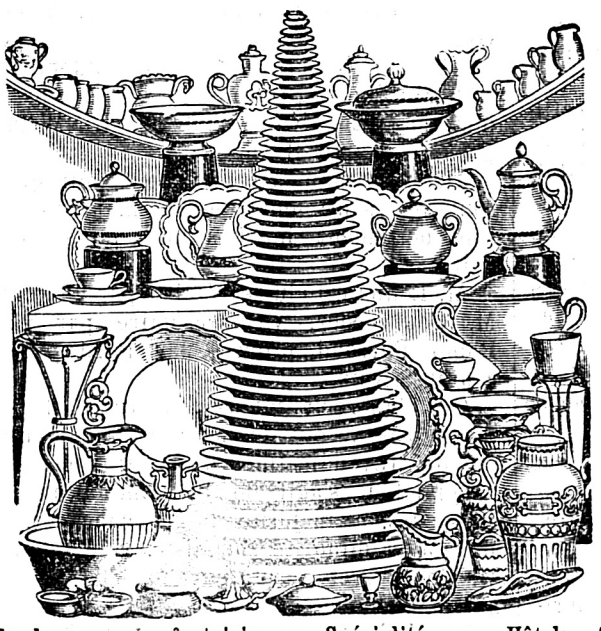

Fourneaux à pétrole
Ustensiles émaillés garantis

Objets de luxe et de fantaisie — Spécialité pour Hôtels et Cafés

---

Machines à décalquer
Système GRETILLA — BREVET No. 9799
chez M. Ch. REYMOND, Mécanicien
Jaquet-Droz 14a — CHAUX-DE-FONDS — Jaquet-Droz 14a
Prix modéré Fr. 75

Hernie inguinale.

J'ai le plaisir de vous informer que mes deux fils qui souffraient, l'un, d'une double hernie inguinale et l'autre, d'une hernie simple, sont complètement guéris maintenant. Quoiqu'il se soit déjà écoulé 4 ans depuis le traitement que vous leur avez fait suivre par correspondance, ils n'ont plus éprouvé aucune atteinte de leur ancien mal. Heckendalheim, s. Ommersheim (Palatinat) le 20. Nov. 1896
ANDREAS KOCH, forgeron. Vu pour légalisation de la signature : Heckendalheim le 20. Nov. 1896. Le maire : Stolz. Adresse : „Policlinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris".

ATELIER

A louer, pour le 11 Novembre 1897 ensemble ou séparément, les deux ateliers rue Jaquet-Droz, 14 a, conviennent pour gypseur-peintre, mécanicien, etc.

S'adresser à M. ALFRED GUYOT gérant, Parc 75. 379

L'Asile de nuit se recommande aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux pessonnes nécessiteuses en passage ou sans abri, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.

Lits depuis 50, 60, 70, 80 c. 1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 50.

Lits à la semaine, depuis 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 à 5 fr., selon les lits ou les chambres.

Coucher depuis 30, 35, 40, 50 c. à deux par personne.

ANNA GUILIANO·

Crème

A partir d'aujourd'hui tous les jours de la bonne crème fraîche à la 377
Laiterie, rue de la Balance 12 a

Une grande Salle est à la disposition des Sociétés — S'adresser Café de la Croix d'Or.
A la même adresse, on demande quelques bons PENSIONNAIRES

Une bonne blanchisseuse se recommande aux personnes de la localité pour de l'ouvrage. Travail propre et soigné et à bas prix. — S'adresser rue du Grenier 26, au premier, à droite. 376

AVIS AUX DAMES
Mlle CHOPARD, tailleuse,
Rue du Premier Mars 12 a,
pratiquant depuis 12 ans, se recommande aux dames de la localité. Jolies Robes à la mode, depuis **7 fr.** Robes soignées, à **10 fr.** 375

Beurre

Reçoit tous les jours du BON BEURRE frais de table à la 378
Laiterie, rue de la Balance 12a

Fabrique de Bijouterie
E. BOLLE-LANDRY

Nouveautés en

BROCHES deuil, depuis 60 ct. la pièce. — BOUCLES d'oreilles de deuil, depuis 50 ct. la paire — BOUCLES d'oreilles similis diamant depuis 1 fr. — BAGUES argent à 50 ct. — PERLES fausses inaltérables pour colliers le rang 1 fr. 125

Tissus de coton à 19 c. le mètre
imprimés, dessinés, écrus et blanchis, tissés en couleurs des plus simples aux plus fins

Fr. 1 70 c. Capes pour enfants

Echantillons en tous genres franco à domicile

Fr. 3 50 Etoffes complet Costumes se lavant bien

Etoffes et Confections en laine et en soie
Zurich Oettinger & Cie Zurich
Echantillons franco — Gravures de mode gratis 8

Résultat des essais du lait du 11 au 12 Mai 1897

Les laitiers sont classés d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémomètre	Observations
Robert frères, Eplatures	40	33,3	36,7	14	
Hirchy Fritz, Roulets	38	32,	36,1	13	
Zumkehr Ponos, Eplatures	37	31,4	34,7	12	
Dumont Edouard,	37	32,2	35,2	10	
Jacot Anna, Boinod 7	36	32,3	36,2	11	
Kernen Veuve, Eplatures	36	31,9	35,1	10	
Bœgli Charles, Bd. Crétets 19	35	32,2	35,7	14	
Niggli Frédéric, Eplatures	35	31,9	35,1	11	
Baur David, Bénéciardes	35	33,8	36,8	11	
Jentzer Frédéric, Eplatures	34	33,	36,3	10	
Stambach Ali, Trembles	34	32,4	35,4	10	
Wetzel Charles, Roulets	32	33,1	36,3	12	
Lehmann Jean père, Eplatures	32	33,	36,	10	
Hummel David, Combe Boudry	32	32,6	35,3	10	
Lehmann Jean fils, Eplatures	31	32,7	35,3	7	Lait faible
Sommer Léon, Boinod 16	30	32,8	35,6	8	Lait tr. faible

Chaux-de-Fonds, le 14 Mai 1897. DIRECTION DE POLICE.